

Règlement la Virée des puces

Article 1 :

Inscription en ligne : www.ac-lespucesligneronaies.org à partir du 12-09-2019

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

Votre inscription sera validée dans les 4 jours suivant votre demande et vous figurerez sur la liste des inscrits.

Secrétariat-Dossard-Départ-Arrivée-Vestiaires-Consigne-Douches :

Salle omnisports " Complexe du Reinet", route de Froidfond 85670 Saint Christophe du Ligneron

Mise en place d'une consigne gratuite pour les sacs de sport des coureurs.

Article 2 :

Pour les licenciés FFA : obligation d'adresser la copie de votre licence de la saison 2019-2020.

Attention licence au 1 septembre, les licences 2018-2019 ne sont valables que pendant un mois, elles seront donc rejetées.

En cas d'incapacité de faire la course, le remboursement s'effectuera sur présentation d'un certificat médical pour non aptitude.

Article 3 :

Pour les non-licenciés FFA : Obligation de présenter un certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins de 12 mois-article L231-3 du code du sport

Article 4 :

Assistance : Cibiste-Secouristes-ambulance

Article 5 :

Circulation : elle s'effectue sur le coté droit de la chaussée. Les accompagnateurs en vélo, roller et autres sont strictement interdits. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident durant l'épreuve.

Article 6 :

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès de AIAC

Article 7 :

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 8 :

Chronométrie : Par chronométreurs officiels et par dossards pucés pour les classements (IPITOS)

Article 9 :

Droit à l'image : Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation à la course. Cette autorisation vaut pour tous les supports promotionnels ou publicitaires.

Article 10 :

CNIL : conformément à la loi informatique et liberté du 06-01-1998, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 11 :

Litiges : Un membre de l'organisation sera responsable du traitement des litiges et de l'application du présent règlement. Sa décision sera sans appel. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Article 12 :

Départ :

<u>9H05</u>	joellettes	route de Froidfond pour les 10 et 21 kms	
<u>9h10</u>	Semi	route de la Garnache	lieu-dit la brosse
	dossard rouge	sas 1	
	dossard noir	sas 2	
	dossard bleu	sas 3	
<u>9h20</u>	10 km	route de froidfond	lieu-dit le pré neuf
	dossard rouge	sas 1	
	dossard noir	sas 2	
	dossard bleu	sas 3	
<u>9h30</u>	5 km	rond point du reinet	

La case meilleure performance de l'année permet un classement dans un des différents sas. Au vu de la couleur de leur dossard, les athlètes qui s'inscrivent s'engagent à se placer directement dans le sas prévu.

Toutes les inscriptions non renseignées à la case performance de l'année seront placées dans le sas populaire.

Article 13 :

Résultat, récompenses et lots :

Coupes, médailles et lots au trois premiers de chaque catégorie, pour le 10 et 21 kms

Classement scratch pour l'ensemble des courses,

Classement individuel, pas de cumul des récompenses.

Cadeaux aux 1800 concurrents.

Article 14 :

NOUVELLES CATÉGORIES POUR LE CLASSEMENT FFA MASTER à partir du 1^{er} novembre.

AGE	CATÉGORIE	CODAGE LOGICA	DATE DE NAISSANCE
35 à 39	Master 0	M0	1981 à 1985
40 à 44	Master 1	M1	1976 à 1980
45 à 49	Master 2	M2	1971 à 1975
50 à 54	Master 3	M3	1966 à 1970
55 à 59	Master 4	M4	1961 à 1965
60 à 64	Master 5	M5	1956 à 1960
65 à 69	Master 6	M6	1951 à 1955
70 à 74	Master 7	M7	1946 à 1950
75 à 79	Master 8	M8	1941 à 1945
80 à 84	Master 9	M9	1936 à 1940
85 à 89	Master 10	M10	1931 à 1935

Section Athlétisme de L'ALSCL, le Quarteron, route de Froidfond, 85670 Saint Christophe du Ligneron

Contact : 06 85 92 51 63

Section Athlétisme de L'ALSCL droits réservés 2019

Athlétique Club des Pucés Ligneronnaises- droits réservés 2019